



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

Etant dans l'impossibilité de nous réunir en raison des restrictions sanitaires mises en place par le gouvernement eu égard à la pandémie de Covid 19, le Comité Directeur de l'Association « Joies et Loisirs » a été dans l'obligation d'organiser l'assemblée générale par correspondance.

Tous les documents ont été mis à disposition sur le site internet et envoyés par mail aux adhérents licenciés (saison 2020/2021) le 8 février 2021 ainsi que par voie postale ou portés à domicile pour ceux ne possédant pas d'adresse mail, avec retour impératif pour le 19 février 2021.

Cette année devait être électorale (élection des membres du bureau).

Dans l'impossibilité d'organiser un vote à bulletin secret, les élections sont repoussées à l'assemblée générale suivante.

Les questions diverses devaient être adressées au plus vite.

La Présidente de l'Association « Joies et Loisirs » ainsi que les 2 secrétaires et les 2 trésoriers soit 5 membres du bureau, se sont réunies (toujours dans le respect des gestes barrières) le 23 février 2021 au siège de l'association pour le dépouillement des votes effectués par les adhérents (courriers et internet).

**Adhérents ayant soumis leur vote : 81 sur 175 inscrits (licences saison 2020/2021) – 46.8%**

Le quorum statutaire étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

### **Membres du bureau :**

MOTTET Christine :	Présidente
OLEN Martine :	Secrétaire
Annick PETITFILS	Secrétaire adjointe
LOPPIN Françoise	Trésorière
Jocelyne TITO	Trésorière adjointe
Bernadette BOUCHER	
Claire JOHANN	
Claudine NOAILLON	
Pascale PEREZ	
Mauricette PIAT	
Denise WEBER	



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

### Les animateurs (rices) :

ABBES Mohamed - CHEDEVILLE Sofia - CHENIN Martine - DEUDON David - DUBOTS Michèle -  
JAUMAIN Laetitia - ROYER Sylvie - ROUBISCOUL Françoise - VIGNERON Claudine -

### Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal Assemblée Générale saison 2018/2019
2. Rapport Moral
3. Report des élections
4. Rapport d'Activités 2019/2020
5. Rapport Financier 2019/2020
6. Rapport du vérificateur aux comptes exercice 2019/2020
7. Projet de compensation financière liée à l'arrêt des cours
8. Budget Prévisionnel 2020/2021
9. Projets saison 2020/2021
10. Questions diverses

\*\*\*\*\*



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

- **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale saison 2018/2019**

Un exemplaire du procès-verbal 2018/2019 a été adressé à chaque adhérent et figure sur le site de l'Association « Joies et Loisirs ».

*Vote du procès-verbal de l'AG 2018/2019 : 80 oui - 1 abstention*

*Le PV de l'assemblée générale 2018/2019 est adopté.*

- **Rapport moral de la Présidente**

La saison 2019/2020 a tout d'abord été marquée par un nombre record d'adhésions laissant augurer d'une belle saison.

Cette augmentation étant liée à la mise en place de nouveaux cours comme la gym enfants, à une bonne communication et à la bonne ambiance régnant dans les cours et entre les adhérents.

Malheureusement la pandémie s'est déclenchée, nous contraignant à arrêter les cours et les activités le 14 mars.

Dès le 11 mai, les cours ont repris d'abord en extérieur puis en intérieur en groupes limités. Je remercie les animateurs qui se sont impliqués dans un soutien, soit en ligne, soit téléphonique, et qui ont répondu présents pour les reprises sous conditions.

Durant la période de confinement nous avons suivi la directive de notre Fédération et maintenu le paiement intégral des salaires.

Ce choix ne nous a pas permis d'offrir une compensation financière aux adhérents.

Je les remercie de leur compréhension.



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

Nous avons enregistré à la rentrée un taux de renouvellement des adhésions de 71%, ce qui est beaucoup dans le contexte actuel et qui témoigne de la confiance et de l'attachement des adhérents à l'Association Joies et Loisirs.

Là encore je les remercie.

Je salue également les membres du Bureau pour leur implication, la Fédération EPGV via le Codep pour son aide et la Mairie pour son soutien matériel et financier.

Ensemble nous allons traverser cette saison 2020/2021 encore plus difficile, en espérant des jours meilleurs prochainement et pour la future saison 2021/2022.

***Vote du rapport moral de la présidente : 80 oui - 1 abstention***

***Le rapport moral est adopté.***

- **Report des élections**

Cette année devait être électorale c'est-à-dire que nous devions procéder au renouvellement du Bureau. Actuellement nous ne pouvons pas organiser un vote à bulletin secret, aussi nous vous proposons de prolonger le mandat du Bureau actuel et de repousser les élections à la prochaine assemblée générale.

Cependant si vous souhaitez participer au Bureau, il suffit de vous manifester et nous vous coopterons en attendant les futures élections.

***Vote du report des élections : 69 oui – 7 non - 5 abstentions***

***Le report des élections est adopté.***



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

### • Rapport d'activités saison 2019/2020

Avant de présenter le rapport d'activités de l'Association « Joies et Loisirs » il convient de rappeler que nous avons été en confinement de mi-mars à mi-mai et donc annulation des cours et activités prévues pendant cette période.

Les séances ont repris en extérieur avec un maximum d'adhérents pour chaque cours.

#### 1. Rappel : Membres du Comité directeur :

Le Comité Directeur de l'Association « Joies et Loisirs » est composé de 11 membres :

Christine MOTTET - Martine OLEN - Jocelyne TITO - Françoise LOPPIN - Claudine NOAILLON - Annick PETITFILS - Mauricette PIAT - PEREZ Pascale - Bernadette BOUCHER- Claire JOHANN - Denise WEBER

#### 2. Adhérents :

L'Association clôture cette saison 2019/2020 avec 244 adhérents (en augmentation par rapport à l'année dernière (+ 42) ce qui est un très bon chiffre) qui ont fréquenté 18 cours. L'association a offert un grand choix de cours avec 9 animateurs ; 330 participants ont suivi ces cours soit une moyenne de 18 par cours.

Nous allons tout d'abord présenter l'ensemble de nos adhérents :

Sur nos 244 adhérents, 224 sont de sexe féminin et 20 de sexe masculin.

#### **La Répartition des adhérents par âge.**

<20	14
<30	4
30<39	20
40<49	27
50<59	52
60<69	68
70<79	47
>80	12

244



Association « Joies et Loisirs »  
 Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
 51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

Comme l'année précédente, la tranche d'âge la plus représentée est les 60/69 ans.

Mais il convient de rappeler que Joies et Loisirs a ouvert cette saison un cours « enfants 3 à 6 ans » d'où la tranche d'âge inférieure à 20 ans.

Les cours les plus fréquentés ont été le Stretching le jeudi, Pilates le jeudi, la Zumba le mercredi Gym adulte actif le mercredi, gym vitalité séniors le jeudi, Gym santé le mardi (+ de 20 adhérents par cours) (voir répartition ci-après).

Le cours qui a reçu le moins adhérents est le cours Body Zen le mercredi

BODY ZEN Martine	Mercredi	7
FIT DANSE Sylvie	Jeudi	11
QI-QONG mardi soir	Mardi	11
BOOSTEZ VOTRE FORME	Mardi	13
CROSS TRAINING	Mardi	13
GYM ENFANTS	Samedi	14
GYM	Lundi	15
QI-QONG vendredi	Vendredi	15
QI-QONG mardi matin	Mardi	18
RENFO GLOBAL	Lundi	18
PILOXING	Mardi	19
STRETCHING Sofia	Mercredi	19
GYM SANTE	Mardi	22
GYM VITALITE SENIOR	Jeudi	23
GYM ADULTE ACTIF	Mercredi	26
ZUMBA	Mercredi	26
PILATES	Jeudi	27
STRETCHING Michèle	Jeudi	33

330

Une gestion qui implique de la part des dirigeants, et animateurs un véritable engagement, cependant toujours très investis.



Association « Joies et Loisirs »  
 Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
 51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

**Sur les 244 adhérents de Joies et Loisirs, certains suivent plusieurs cours :**

1 cours	183 adhérents
2	43
3	13
4	4
5	1

Les adhérents viennent principalement de CHALONS EN CHAMPAGNE - ST MARTIN SUR LE PRE et des communes alentour.

CHALONS EN CHAMPAGNE	111
ST MARTIN SUR LE PRE	54
ST MEMMIE	15
JUVIGNY	10
RECY	8
FAGNIERES	7
COURTISOLS	5
COMPERTRIX	4
AIGNY	2
ECURY SUR COOLE	2
LA VEUVE	2
LES GRANDES LOGES	2
MAIRY SUR MARNE	2
NUISEMENT SUR COOLE	2
SARRY	2
THIBIE	2
AUVE	1
CHENIERS	1
CHEPY	1
CONDE SUR MARNE	1
COOLUS	1
EPERNAY	1
LES PETITES LOGES	1
MATOUQUES	1
MONCETZ LONGEVAS	1



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

REIMS	1
SOMME-SUIPPE	1
ST ETIENNE AU TEMPLE	1
ST GIBRIEN	1
VITRY LA VILLE	1
	244
Dont 225 CAC	

### **3. Les animateurs :**

Nous avons 9 animateurs dont les cours sont répartis du lundi matin au samedi matin :

4. Martine CHENIN – David DEUDON – Claudine VIGNERON – Sylvie ROYER, Mohamed ABBES  
– Sofia CHEDEVILLE – Laetitia JAUMAIN - Michèle DUBOTS – Françoise ROUBISCOUL.

Laetitia a repris son cours de Zumba après son absence pour raisons personnelles lors de la saison précédente, le mercredi à l'espace Roger Bertrand.

David a souhaité ne faire qu'un cours le lundi mais de 1h15.

Cette année nous avons ouvert avec Mohamed un cours de Cross Training le mardi soir et un cours enfants 3 à 6 ans le samedi matin.

Sandrine Dubois aide Mohamed le samedi matin, elle est inscrite pour passer son CQP (certificat de qualification professionnelle) cette année.

Martine a proposé un cours de Body Zen à la place de celui de Pilates le mercredi matin en raison du manque de licenciés à ce cours.

Pas d'autre changement pour les autres animateurs qui ont repris leur cours aux mêmes heures et même jour.

Il faut rappeler que tous les animateurs ont été intégralement payés pendant la période de confinement de mi-mars à mai, et jusqu'à fin juin malgré les impondérables de la mise en place de la procédure des « gestes barrières ».



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

### - Gym santé :

Ce cours dispensé par Sylvie Royer est labellisé cette saison « prescri'move »

L'effectif étant important et ne devant pas dépasser 15 adhérents il est envisagé d'ouvrir un second cours le jeudi.

### 4. Subventions :

L'association a bénéficié cette saison de plusieurs subventions.

- La mairie de Saint Martin, la somme de 1 200 €,
- La CARSAT la somme de 727 €, pour le cours de Martine
- Le Conseil Départemental 1 000 euros pour le cours enfants
- Le Plan Sportif Fédéral (anciennement CNDS) 500 euros pour le cours Gym santé (cours labellisé) et 1500€ pour nos projets 2020 2021 (doublement du cours gym santé et gym enfants et nouveau cours Courir

### 5. Manifestations

#### - Activités pratiquées pendant les vacances scolaires

- Comme la saison dernière des cours ont été dispensés pendant les vacances scolaires de la Toussaint et février par les animateurs qui le souhaitent (Martine Chenin ; Sylvie Royer et Sofia Chedeville).
- Le tarif de 3€ pour les adhérents et 4€ pour les non adhérents a été demandé pour rémunérer les animateurs pendant ces périodes.

En février les cours ont été gratuits pour les adhérents (3€ pour les non adhérents) en raison des aléas intervenus (cours annulés, retard, électricité coupée, etc...)

Toutes ces activités externes ont reçu un franc succès et seront renouvelées la saison prochaine.

#### ➤ Octobre rose :

Et pour la troisième fois, l'Association a participé au mois « octobre rose » en association avec la Ligue contre le cancer, le 12 octobre 2019 en organisant divers ateliers avec les animateurs afin de sensibiliser les hommes et femmes sur la nécessité du dépistage du cancer du sein :



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

- Le matin à 9h30 une marche nordique de 10 km avec David et les adhérentes de l'association GV SAINT MEMMIE, suivie d'une marche de 6 km à 10h30 (Sylvie) environ 55 participants.
- L'après-midi à partir de 14h des ateliers de « Bien Être » (Claudine, Michèle et Martine) et « Bougez en dansant » (Laetitia, Sylvie) et la participation du club de « Danses africaines ».

Des parts de gâteaux faits par des membres du bureau (nous les en remercions) ont également été vendues au profit de la ligue ainsi qu'une participation de 1 euro reversé par chaque gourde vendue.

Une somme de 440 euros a été adressée à la ligue.

Nous avons programmé Octobre rose le 10 octobre 2020 qui a été annulé.

### - Téléthon

L'association a organisé le 1<sup>er</sup> décembre 2019 au profit du téléthon, une marche de 6 et 10 km (101 euros récoltée pour la marche) et une vente d'objets.

Toute la somme récoltée a été versée à l'AFM.

Cette saison 2020/2021 en raison du confinement lié à la pandémie Covid 19, nous avons dû annuler cette manifestation qui était prévue le 28 novembre 2020.

## **6. Manifestations prévues saison 2019/2020 annulées du fait de la pandémie de Covid 19**

### ➤ **Vitafédé tour (14 mars 2020)**

C'était un événement organisé par la Fédération qui avait lancé auprès des Comités Régionaux un appel à projet.

Le Comité Départemental nous avait demandé s'il était possible de le faire à SAINT MARTIN SUR LE PRE ce que nous avons accepté.

Ce projet bénéficiait d'une enveloppe financière de la part de la Fédération et d'une dotation en outil de communication et placé sous le signe de l'écoresponsabilité et la solidarité.

Joies et loisirs se proposait de soutenir la ligue contre le cancer avec qui nous avons déjà une convention.



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

Lors de cette manifestation devant se dérouler le **samedi 14 mars 2020 de 14 h à 17 h**, il était prévu des ateliers de cross training avec Mohamed, de Gym Santé avec Sylvie et Body Zen avec Martine ; des tests étaient également prévus par Dominique Oyance, agent de développement auprès du Comité Départemental.

Les animateurs étant rémunérés, une cotisation de 2 euros était demandée à chaque participant et reversée intégralement à la ligue contre le cancer.

Cette manifestation a été annulée le 14 mars 2020 par la Fédération, le jour même où devait se tenir cette manifestation et a été renvoyée

➤ **Repas au CFA avec les groupes de Michèle et Martine**

➤ **Marche de printemps**

Joies et Loisirs avait prévu également d'organiser comme chaque année, une marche de Printemps le 24 mars 2020.

Mais, cette manifestation a également été annulée suite au confinement de mars à mai 2020.

Nous espérons que nous pourrons de nouveau organiser cette manifestation au printemps prochain.

### **7. Les relations extérieures**

Nous sommes inscrits auprès de l'OMS (l'Office Municipal des Sports) afin de se faire mieux connaître et participer aux différents forums et manifestations organisés.

Joies et loisirs était présente lors de l'assemblée générale de l'OMS en décembre dernier.

Nous serons toujours présents à toutes les manifestations pour promouvoir le Sport Santé et notre appartenance à L'EPGV.



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquier  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

- Publication dans le Saint-Martinais.

De articles sont parus dans le journal accompagnés de photos.

- Le bureau s'est réuni à 4 reprises au cours de cette saison

### **8. Nouveautés de la saison 2020/2021**

La Présidente rappelle que nous avons changé de banque en cours d'année et que nous sommes maintenant au Crédit Agricole.

- Diminution des tarifs des cours :

Cette saison le Comité Départemental EPGV a décidé de baisser sa participation de 0.50 € mettant le prix de la licence à 24.50€.

Dans ce conditions l'association a proposé de diminuer le montant des tarifs des cours pour cette années également de 0.50 € pour une meilleure visibilité du montant des cours (98€ pour un cours au lieu de 99, 159€ pour 2 cours au lieu de 160€, etc.....)

- Nouveautés :

Mohamed s'est fait opérer courant septembre. Sylvie Royer l'a remplacé pour le cours « Cross Training » et Martine Chenin pour les « cours enfants »

Cette saison : 2 cours enfants le samedi (réunion d'information cours enfants le 5 septembre).  
2 cours Gym Santé le mardi et le jeudi  
1 cours « courir » (préparation en vue de courir jusqu'à 10 km) le jeudi  
Ou le vendredi  
1 cours « sophrologie » 1 fois par mois soit 12 séances à 15€/séance le vendredi (séance découverte le 11 septembre)  
1 cours « fit afro danse renfo » à la place du « piloxing ».



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

David ne fait plus qu'un cours de 1h le lundi (au lieu de 1h15).

### - Covid 19 et Protocole sanitaire

En raison du Covid 19 chaque adhérent et chaque animateur a dû signer à la rentrée de septembre un protocole sanitaire délivré par la Mairie de SAINT MARTIN SUR LE PRE, rappelant les règles sanitaires concernant l'utilisation du gymnase.

Certaines animatrices (Martine, Sylvie, Michèle et Laetitia) ont proposé des cours pendant les vacances scolaires de la toussaint (gratuits pour les adhérents).

Mais en raison de la 2eme vague de la pandémie, le complexe sportif de Saint Martin a été fermé fin octobre, et les cours ont donc été tous annulés.

**L'association Joies et Loisirs a donc été dans l'obligation de mettre tous ses animateurs en chômage partiel.**

### - Forum des Sports à Carrefour, Octobre Rose, Téléthon, VitaFédé Tour

Le Forum des Sports à Carrefour était prévu à partir du 16 septembre 2020.

Nous n'avons pas participé à cette manifestation, trouvant le protocole sanitaire trop compliqué.

De même que nous avons dû annuler octobre rose et le téléthon.

La Fédération avait repoussé la manifestation Vitafédé tour en mars 2021 mais elle vient de nouveau la repousser à la saison 2021/2022.



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

### - Marche de printemps

Nous espérons pouvoir organiser notre marche de printemps.

A suivre.

*Vote du rapport d'activités : 79 oui - 2 abstentions*

*Le rapport d'activités est adopté.*

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS  
23 FEVRIER 2021**

• **Bilan financier 2019/2020**

BILAN FINANCIER 2019-2020			budget prévisionnel	bilan financier FINANCIER
<b>charges</b>				
60 Fournitures de bureau, équipement				
matériel sportif			800	881,34
papeterie			150	62,16
autres matériels				202,13
61 Services extérieurs : assurance			80	71,36
62 Autres services extérieurs				
	Frais postaux		70	47,5
	Licences		6000	6185
	affiliations		130	70
		epgv oms		
	Frais bancaires		130	280,8
		cloture banque postale		473,17
	Manifestations remboursées			
		octobre rose	440	435
		repas cfa	700	
	Manifestations non remb		250	187,62
	Remboursement cotis. intervenant extérieur		150	321
	Cadeaux, réceptions			
	site			117,36
	PUBLICITE		120	127,63
	formation bureau			
	gourdes			232,8
	vitafede tour			688,83
64 Charges de personnel				
	Salaires des animateurs + charges		23800	
		Salaires urssaf		17151,78 4415
	taxe afdass		300	330,89
	autres frais			
	Remboursement stages			
	formation			
			<b>33120</b>	<b>32281,37</b>

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

PRODUITS			
70 Prestations, adhésions	adhésions	28000	28981,05
	activités	200	97,5
	ligue	150	138
	marche	220	
74 Subventions	mairie	2927	1200
	CODEP gym enfants gym santé CNDS		1500
	COREGE cours martine CARSAT		727
	PSF EPGV		1500
75 Autres produits de gestions	Manifestations, rétrocession	750	
	<i>remboursement corege vitafede tour</i>		832
	<i>remboursement mut david</i>		125,52
	octobre rose	440	435
	vente+ produits divers( tombola ou autres activités)		
	<i>tombola</i>		
	<i>vente GOURDES</i>		313
76 Produits financiers	unifformation		
	intérêts livret	110	151,71
Produits exceptionnels	avoir, banque		473,17
	rembfrais ca		78,2
	remb frais cloture		90
		<b>32797</b>	<b>36642,15</b>

**4360,78**

comptes	31/08/2019	31/08/2020	
CC	537,05	3685,73	3148,68
livret	10297,9	11510	1212,1
resultat			<b>4360,78</b>
opérations reportées	urssaf 02/03/04 2020		1652
<b>RESULTAT 2019-2020</b>			<b>2708,78</b>

Résultat positif qui s'explique par le montant des subventions obtenues, dont celle PSF (ancien CNDS) pour les projets 2020 2021

Le bilan financier présente un excédent de 2700 € après déduction des charges URSAFF de février, mars et avril qui n'avaient pas été prélevées au 31/08. C'est chose faite maintenant.



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

Notre résultat est positif grâce aux subventions que nous avons reçues cette année, il faut noter que la subvention PSF (1500€) concerne les projets 2020-2021.

*Vote du bilan financier : 79 oui - 2 abstentions*

*Le bilan financier est adopté.*

- **Rapport du vérificateur aux comptes exercice 2019/2020**

Le contrôle de la comptabilité « Joies et Loisirs » a été effectué le 13 décembre 2020 par Monsieur Jérôme JOBERT qui approuve les comptes de « Joies et Loisirs ».

Le compte rendu de cette vérification est à la disposition des adhérents.

*Vote du rapport du vérificateur aux comptes : 77 oui – 1 non - 3 abstentions*

*Le rapport du vérificateur aux comptes est adopté.*

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS  
23 FEVRIER 2021**

- **Compensation financière**

**Reste à charge des salaires avec le chômage partiel**

	2019/2020 Salaires	2020/2021 Reste à charge	%
Nov-19	2695	524	19%
déc. 19	2024	415	21%
Janv-20	2567	620	24%

Donc il reste à la charge de l'association environ 20% de la masse salariale avec charges de l'activité « normale ».

Le remboursement des cours supprimés se fera à 80% selon le calcul suivant :

<b>Hypothèse</b>	<b>Reprise 01 04</b>	<b>Reprise 01 05</b>
32s théoriques	16 semaines	20 semaines
Absence de cours	50%	60%
<b>Incidence sur le budget</b>		
Adhésions €	19 800	19 800
Licences (175*24,5)€	4 290	4 290
Partie cours €	15 510	15 510
	50%	62%
Somme correspondante€	7 755	9 616
<b>Remboursement à 80%€</b>	<b>6 204</b>	<b>7 693</b>

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS  
23 FEVRIER 2021**

1.

Nb cours	Cotisation	Hors licence	50%	Indemnisation 80%	60%	Indemnisation 80%
1	98	73,5	36,75	<b>29,4</b>	44,1	<b>35,28</b>
2	159	134,5	67,25	<b>53,8</b>	80,7	<b>64,56</b>
3	206	181,5	90,75	<b>72,6</b>	108,9	<b>87,12</b>
4	240	215,5	107,75	<b>86,2</b>	129,3	<b>103,44</b>

Le chômage partiel ne veut pas dire aucune charge.

Les salariés sont payés sur 70% du brut théorique et nous sommes remboursés de 90% de cette somme. Il reste également à notre charge les charges patronales et les indemnités de congés payés (10% du salaire brut de pleine activité) et d'ancienneté.

Ceci explique que 20% de la masse salariale en activité normale reste à notre charge.

Un calcul équivalent sera fait pour les cours gym enfants et gym santé.

***Vote du projet de compensation financière : 74 oui –7 abstentions***

***Le projet de compensation financière est adopté.***

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS  
23 FEVRIER 2021**

• **Budget Prévisionnel 2020 /2021**

**BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021**

		budget previsionnel	
		reprise 01/04	reprise 01/05
<b>charges</b>			
60 Fournitures de bureau, équipement			
matériel sportif			
papeterie		50	50
autres matériels		200	200
61 Services extérieurs : assurance		70	70
62 Autres services extérieurs			
	Frais postaux	110	110
	Licences	4550	4550
	affiliations	35	35
	Frais bancaires		
	Manifestations remboursées		
	Manifestations non remb	100	100
	Remboursement cotis. intervenant extérieur	110	110
	Cadeaux, réceptions		100
	site		100
	PUBLICITE		
64 Charges de personnel	Salaires des animateurs + charges	14800	12800
	<b>remb adherents 80%</b>	6200	7700
	taxe afdass	350	350
	autres frais		
	Remboursement stages	528	528
	formation		
	<b>Total des charges</b>	<b>27103</b>	<b>26803</b>
70 Prestations, adhésions	adhésions	19800	19800
	activités		
	marche		
74 Subventions	mairie	1200	1200
	autres	1000	1000
75 Autres produits de gestions	Manifestations, rétrocession		
76 Produits financiers	uniformation/afdass	528	528
Produits exceptionnels	intérêts livret	37	37
	<b>total des produits</b>	<b>22565</b>	<b>22565</b>
	<b>solde</b>	<b>-4538</b>	<b>-4238</b>



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021**

Il a été établi en prenant en compte le chômage partiel et la compensation financière. Il est largement déficitaire (entre 4000 et 5000€). Il est dû à la baisse du nombre d'adhérents à cause de la situation sanitaire.

Nous avons les ressources pour absorber de déficit mais cette situation ne doit pas perdurer pour ne pas mettre en péril notre association. Selon le contexte de la rentrée 2021, il faudra peut-être réduire le nombre de cours. Les tarifs resteront inchangés en 2021/2022.

***Vote du budget prévisionnel 2020/2021 75 oui – 2 non – 4 abstentions***

***Le budget prévisionnel 2020/2021 est adopté.***



Association « Joies et Loisirs »  
Complexe Sportif Rue Clovis Jacquiert  
51520 Saint-Martin sur le Pré

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS 23 FEVRIER 2021

- **Projets saison 2019/2020**

Nos projets pour cette saison étaient les suivants

- Doublement du cours gym enfants : cela a été mis en place
- 2éme cours gym santé : un créneau a été défini, les cours ont eu lieu jusqu'au confinement. Faute de communication suffisante, ce cours compte peu d'inscrits et son existence est menacée. De plus la Ligue contre le cancer a stoppé son activité dans ce domaine et n'envoie plus personne.

Nous avons repris gym santé pour les personnes munies d'une prescription médicale le mardi. Dès le retour à a normale nous devons faire un travail de communication pour nous faire connaître auprès des prescripteurs, Cpm et autres

- Courir : l'absence de Mohamed en début d'année puis le confinement et le couvre-feu n'ont pas permis de démarrage du programme.

Quand les conditions météorologiques le permettront nous proposerons des activités extérieures en respectant les contraintes sanitaires. Nous espérons le faire début mars au retour des congés.

- **Questions diverses**

Aucune question n'est posée

Fin de l'Assemblée Générale

Émis par : La Secrétaire

Martine OLEN

Approuvé par : La Présidente

Christine MOTTET